

L'apprentissage sur le terrain dans le domaine juridique

Guide d'apprentissage expérientiel pour les
étudiants en droit

Partie 2 : Cahier d'exercices



L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN
THE CANADIAN
BAR ASSOCIATION

Remerciements

Le présent guide est un projet du groupe de travail sur la formation juridique du Sous-comité de l'accès à la justice de l'Association du Barreau canadien (ABC). Il a été rédigé par Gemma Smyth, avec l'aide d'autres membres du groupe de travail (Douglas Ferguson, LA Henry, Michele Leering et Brea Lowenberger). Un comité consultatif composé de Patricia Barkaskas, Sarah Buhler, Rebecca Johnson, Michael Marin, Lise Rivet, Annie Rochette et David Wiseman a formulé d'importantes observations. Nous tenons également à remercier tout spécialement les professeurs de droit et les étudiants en droit qui ont mis ce Guide à l'essai et nous ont fait part de leurs commentaires, ainsi que les participants aux ateliers des conférences conjointes de 2017 et 2018 de l'Association canadienne des professeurs de droit (ACPD) et de l'Association canadienne pour l'enseignement clinique du droit (ACECD).

© L'Association du Barreau canadien

865, avenue Carling, bureau 500, Ottawa (Ontario)

TOUS DROITS RÉSERVÉS

La reproduction du présent texte aux fins d'usage personnel est permise. L'autorisation écrite de l'éditeur est requise pour toute autre forme de reproduction.

Table des **matières**

PRÉFACE	5
CAHIER D'EXERCICES	7
PRÉPARATION À VOTRE AIT : AVANT DE COMMENCER.....	8
Pratique réflexive n° 1 Évaluation préalable à l'apprentissage (reconnaissance des compétences et des connaissances que vous possédez déjà)	8
Pratique réflexive n° 2 Possibilités d'apprentissage et développement des compétences	9
Pratique réflexive n° 3 Accès à la justice et sources de savoir et de pouvoir	10
Pratique réflexive n° 4 Prendre conscience de vos attitudes et préjugés.....	10
Pratique réflexive n° 5 Bâtir votre identité professionnelle.....	11
Pratique réflexive n° 6 Réflexion sur le droit en tant que profession de service	11
PENDANT VOTRE AIT	12
Apprentissage continu et perfectionnement professionnel	12
Pratique réflexive n° 7 L'apprentissage professionnel en tant que processus continu.....	12
Pratique réflexive n° 8 Renforcer vos compétences et vos connaissances professionnelles	13
Supervision	13
Pratique réflexive n° 9 Tirer le meilleur parti de la rétroaction	14
Pratique réflexive n° 10 Apprendre des erreurs	14
Accès à la justice et travail dans les collectivités	15
Pratique réflexive n° 11 Être vraiment utile pour les clients.....	15
Pratique réflexive n° 12 Développement de la compétence culturelle	15
Bien-être	17
Pratique réflexive n° 13 Identifier ses émotions.....	18
Pratique réflexive n° 14 La respiration consciente	20
Déontologie et responsabilités professionnelles – Bâtir votre identité professionnelle	20
Pratique réflexive n° 15 Faire face à un dilemme éthique.....	20
Pratique réflexive n° 16 Professionnalisme, comportement professionnel et modèles de pratique	21
FIN DE VOTRE AIT : RÉCAPITULATION.....	22
Pratique réflexive n° 17 Apprendre de votre expérience.....	22
Pratique réflexive n° 18 Introspection et qualité de la réflexion.....	23

Pratique réflexive n° 19 Amélioration et apprentissage continu.....	23
Pratique réflexive n° 20 Préparation pour votre prochaine entrevue	24
Pratique réflexive n° 21 Repensez à ce qui fait un bon avocat	24
Pratique réflexive no 22 Enjeux liés à l'accès à la justice	25
CONCLUSION	26
NOTES ET RESSOURCES ADDITIONNELLES.....	27

Préface

L'apprentissage sur le terrain dans le domaine juridique est l'un des projets de l'Association du Barreau canadien (ABC)¹ issu du rapport de 2013 intitulé [Atteindre l'égalité devant la justice](#). Ce rapport invite toutes les personnes qui travaillent ou se préparent à travailler au sein de l'appareil judiciaire à réfléchir à ce qu'elles peuvent faire – à titre individuel ou en collaboration avec d'autres – pour faire progresser dès maintenant l'égalité devant la justice.

Atteindre l'égalité devant la justice affirme que l'accès à la justice est le plus grand problème juridique de notre génération.² *L'apprentissage sur le terrain dans le domaine juridique* (le Guide) entend améliorer l'apprentissage par l'expérience dans le contexte de l'accès à la justice afin qu'un nombre croissant de diplômés en droit et de jeunes avocats s'engagent à favoriser l'égalité devant la justice. Il s'agit d'un outil qui servira à mener une mission pédagogique plus vaste consistant à appuyer l'accès à la justice au moyen de la formation juridique. Par ailleurs, son objectif est aussi de modifier graduellement, au sein de la profession juridique, la compréhension à l'égard de l'accès à la justice en tant que droit et en tant que partie intégrante des responsabilités professionnelles des avocats.

L'apprentissage sur le terrain dans le domaine juridique a pour but d'aider les étudiants en droit à tirer le maximum de toutes les possibilités d'apprentissage expérientiel. Les enseignants et les superviseurs peuvent encourager l'utilisation de ce Guide de diverses façons. Ils peuvent par exemple demander aux étudiants de l'utiliser en tout ou en partie selon le type d'apprentissage expérientiel. Certains d'entre eux ont trouvé utile de permettre aux étudiants en droit de discuter périodiquement du Guide afin qu'ils puissent mieux comprendre comment leurs collègues tirent avantage du document.

Lorsque le Guide utilise le pronom « vous », il s'adresse directement aux étudiants en droit. Certains des termes utilisés dans le Guide peuvent vous paraître inhabituels. Ils renvoient à une théorie de l'apprentissage dans le domaine de l'éducation qui préconise de suivre certaines stratégies de réflexion pour tirer des leçons de l'expérience. Les experts en éducation étudient l'apprentissage expérientiel depuis un certain temps et connaissent les étapes menant à la réussite professionnelle. Ce Guide s'appuie sur ces théories pédagogiques et les a adaptées aux étudiants en droit. Vous trouverez d'autres références et ressources à la fin du Guide.

L'apprentissage sur le terrain dans le domaine juridique vise à intégrer votre formation à la faculté de droit à votre expérience d'apprentissage intégré au travail (AIT). Le Guide se compose de deux parties :

- **[Partie 1 : explique](#)** en quoi consiste l'apprentissage expérientiel et la théorie pédagogique sur laquelle il repose
- **[Partie 2 : cahier](#)** comportant des exercices de réflexion pour appuyer votre apprentissage expérientiel dans votre AIT (Cahier d'exercices).

Les données probantes suggèrent que lorsque les étudiants et les professionnels prennent leur formation à bras le corps, cela se traduit par un apprentissage approfondi et durable et de meilleurs résultats sur le plan personnel et professionnel.³ Pour bien des étudiants en droit, c'est par une expérience d'AIT à la faculté de droit qu'ils ont un premier avant-goût réel de leur vie professionnelle. Cela peut aller d'heures de bénévolat dans un organisme sans but lucratif à un emploi d'été dans un cabinet d'avocats. Votre AIT peut prendre la forme d'un stage pratique ou d'un programme travail-études, de cours avec possibilité de stage ou même d'un apprentissage par résolution de problèmes. Les programmes d'AIT offrent un excellent moyen d'en apprendre davantage sur la pratique du droit et de déterminer ce que vous voulez (ou ne voulez pas) faire en tant que professionnel du droit. Ces expériences peuvent vous aider à mieux comprendre le rôle des personnes et des institutions évoluant dans le domaine du droit et dans l'appareil judiciaire; elles peuvent également favoriser votre réflexion sur l'accès à la justice, tout en améliorant le service et en favorisant de nouvelles approches pour aider les personnes qui font appel à la justice.

Vous pouvez utiliser ce Guide pour divers types d'AIT. Que vous le consultiez au début, au milieu ou à la fin d'un AIT, les exercices et outils utiles qu'il propose vous aideront à mieux comprendre le travail dans le domaine du droit et à en tirer parti. Il contient aussi des ressources pour vous aider à poursuivre une carrière en droit et à améliorer l'accès à la justice.

Cahier d'exercices

Ce Cahier d'exercices vous aidera à planifier votre AIT et à vous y préparer afin de tirer le meilleur parti de chacune de vos expériences. Il encourage l'autonomie et l'introspection au regard des enjeux essentiels auxquels vous êtes susceptibles d'être confronté lors de votre AIT. Il comprend des pratiques réflexives ainsi que des exercices à effectuer pendant votre AIT. Certains exercices vous concerneront plus que d'autres. Choisissez ceux qui vous conviennent le mieux.

Il existe souvent plus d'une bonne réponse, mais le but des exercices est de vous amener à réfléchir. Essayez de discuter de vos réponses avec un mentor, un superviseur, des membres du groupe d'études, des collègues ou d'autres intervenants. La réflexion collective présente de nombreux avantages et c'est pourquoi nous vous encourageons à discuter abondamment de vos idées.

Pour renforcer votre apprentissage, nous avons inclus des espaces destinés à la prise de notes un peu partout dans le Cahier d'exercices. Prenez le temps de noter vos réponses. Réfléchir à vos réponses sans les noter par écrit ne vous apportera pas les mêmes bénéfices (la rédaction fait appel à une fonction cérébrale différente et renforce l'apprentissage.) Utilisez le Cahier d'exercices comme bon vous semble et modifiez les exercices en fonction de votre propre expérience.

Quand utiliser ce Guide

- Dans le cadre d'un stage pratique
- Dans le cadre d'une clinique juridique étudiante
- Dans le cadre d'un travail bénévole
- Dans le cadre d'un emploi d'été ou à temps partiel en lien avec le droit
- Dans le cadre d'un cours de droit axé sur les projets
- Dans le cadre d'exercices de simulation ou d'un apprentissage par résolution de problèmes
- Dans le cadre d'un stage en milieu juridique
- Dans le cadre de toute autre tâche en lien avec la pratique du droit

Passer de la faculté de droit à un AIT peut parfois être déroutant et quelque peu difficile. Ce Guide propose des façons de tirer le meilleur parti de vos expériences. Certains exercices qui peuvent sembler faciles ou évidents sont pourtant fondés sur les recherches les plus récentes dans le domaine de l'apprentissage qui montrent que prendre un moment pour réfléchir à ce que l'on vit, pense et fait avant, pendant et après une rencontre ou une tâche permet de développer une perspective professionnelle et d'acquérir des compétences et des connaissances plus rapidement.

Type d'AIT : _____

Date de début : _____

Superviseur/mentor/avocat : _____

Coordonnées : _____

Préparation à votre AIT : avant de commencer

Les exercices réflexifs ci-dessous vous aideront à vous préparer à votre AIT. Ils vous incitent à réfléchir aux habiletés, aux attitudes, aux préjugés et aux sources de pouvoir et de savoir que vous apportez avec vous, ainsi qu'aux habiletés, compétences et connaissances que vous espérez acquérir. L'autoévaluation et le renforcement de notre autotomie sont les éléments essentiels de cette phase de planification et de préparation.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 1

Évaluation préalable à l'apprentissage (reconnaissance des compétences et des connaissances que vous possédez déjà)

Dans le cadre de votre programme d'AIT, il est important de reconnaître les compétences et les connaissances que vous possédez déjà. Vous n'arrivez pas les mains vides,⁴ car vous avez acquis une expérience de vie et des connaissances qui vous seront utiles dans ce nouveau défi. Voici un exercice qui vous aidera à reconnaître les forces dont vous disposez pour entreprendre vos premières tâches.

- Utilisez la Colonne 1 pour indiquer :
 - les expériences éducatives, professionnelles, sportives, bénévoles ou autres que vous avez vécues avant votre entrée à la faculté de droit;
 - les cours que vous avez suivis ou les autres travaux que vous avez faits pendant ou avant vos études à la faculté de droit;
- Utilisez la Colonne 2 pour indiquer :
 - ce que vous avez appris de ces expériences antérieures. Pensez à ce que vous avez fait et réfléchissez à ce que vous avez appris de vous-même, à ce que vous aimez faire, aux choses que vous pensez pouvoir faire et aux compétences que vous avez déjà acquises, ainsi qu'au type de connaissances que vous apportez. Utilisez autant d'espace que nécessaire, ou ajoutez des diagrammes ou des images pour illustrer des expériences d'apprentissage antérieures.
- Examinez les pensées que vous avez inscrites dans la Colonne 2. Choisissez au moins trois compétences/domaines de connaissances qui, selon vous, vous aideront le plus à accomplir vos premières tâches juridiques.

Colonne 1 – Choses que j’ai accomplies	Colonne 2 – Choses que j’ai apprises
	Compétences et connaissances qui m’aideront :
	1.
	2.
	3.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 2

Possibilités d’apprentissage et développement des compétences

Réfléchissez aux types de tâches que vous devrez accomplir durant votre AIT (par exemple, rédiger une note de service, interroger un client, effectuer des recherches, rédiger ou déposer un document, accompagner un avocat à une audience). Quelles possibilités d’apprentissage particulières vous aideront à développer ces compétences? Comment pourriez-vous utiliser les compétences et les connaissances que vous possédez déjà (se reporter à la pratique réflexive n° 1, **Évaluation préalable à l’apprentissage**)? Quelles sont, selon vous, les compétences et connaissances que vous savez devoir acquérir?

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 3

Accès à la justice et sources de savoir et de pouvoir

De nombreux étudiants choisiront d'exercer une forme ou une autre de pratique dans des collectivités vulnérables ou marginalisées où le besoin d'aide juridique est grand. Il est important de mener une réflexion critique sur votre rôle en tant qu'étudiant en droit. Il ne s'agit pas de condamner, mais de cerner les points à améliorer.

1. Notez par écrit un exemple de problème d'accès à la justice dont vous avez été témoin ou que vous avez vécu – une injustice ou quelque chose d'inéquitable. Qu'avez-vous ressenti? Qu'avez-vous observé?
2. Repensez aux [sources de pouvoir énumérées par Bernard Mayer](#) – lesquelles possédez-vous? Quelles sont celles auxquelles pourraient avoir accès les clients et collectivités? Quel effet cela pourrait-il avoir sur votre relation avec les clients?
3. Quelle mesure pourriez-vous prendre ensuite?

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 4

Prendre conscience de vos attitudes et préjugés⁵

Les gens ne disent pas toujours ce qu'ils pensent réellement, mais il est vrai aussi qu'ils ne savent pas toujours ce qu'ils pensent. L'Université Harvard a mis au point des tests d'associations implicites pour révéler les préférences et les préjugés inconscients en se fondant sur un large éventail de marqueurs.

Cliquez [ici](#) pour participer à des tests qui examinent les préjugés liés à l'âge, à l'appartenance autochtone, à la sexualité, au genre en lien avec la science, à l'origine ethnique, à la couleur de la peau, au poids, à la religion, aux incapacités et à l'égalité entre les sexes.

Au fur et à mesure que vous complétez ces tests, ces derniers peuvent révéler des préjugés inconscients. Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez vu vos résultats? Quelles mesures pourriez-vous prendre pour surmonter ces préjugés?

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 5

Bâtir votre identité professionnelle

Lorsque vous avez présenté une demande à la faculté de droit, vous aviez probablement déjà commencé à établir une identité professionnelle. Repensez aux raisons pour lesquelles vous vouliez vous inscrire à la faculté de droit.

1. Pourquoi avez-vous poursuivi des études en droit?
 2. Maintenant que vous êtes à la faculté de droit, que pensez-vous vouloir faire avec votre diplôme en droit?
 3. Selon vous, comment votre AIT s'inscrit-il dans vos objectifs?
 4. Lorsque vous pensez à ce que signifie être un « bon » avocat, quelles sont les trois premières qualités qui vous viennent à l'esprit?
-
-
-

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 6

Réflexion sur le droit en tant que profession de service

Cet exercice vise à vous amener à penser au droit en tant que profession de service et à vous demander ce que signifie l'idée de service dans différents contextes. Nous espérons que cela vous aidera à établir un ensemble d'objectifs pour des relations de grande qualité avec vos clients.

Choisissez un endroit où vous pouvez passer 15 minutes à regarder une personne offrir un service à la clientèle. (Par exemple, assoyez-vous dans votre café préféré [ou chez un médecin ou un dentiste, etc.]. Essayez d'observer de façon discrète les gens qui travaillent au café.) Prenez des notes sur ce que vous voyez.

1. Que remarquez-vous sur la façon dont le personnel de service traite avec les clients? Écoutez les mots; cherchez les expressions faciales, le langage ou la position du corps.
2. Comment le personnel accueille-t-il les clients? Que se passe-t-il lorsqu'un nouveau client entre? Comment traitent-ils les clients réguliers, les personnes plus âgées, les personnes qui semblent différentes d'eux sur le plan économique ou culturel, les personnes qui semblent avoir une mauvaise journée?
3. Que fait le personnel entre deux clients? Comment les clients réagissent-ils si le personnel ne répond pas à leurs besoins? Comment vous sentiriez-vous si vos propres besoins n'étaient pas satisfaits?

4. Que se passe-t-il lorsque quelque chose tourne mal? Comment les choses changent-elles? Comment le personnel réagit-il? S'adapte-t-il?
 5. Pensez à ce que vous avez observé. Qu'est-ce qui favorise un bon service à la clientèle?
 6. Écrivez trois choses à dire ou à faire qui vous semblent importantes lorsque vous traitez avec un client. Pensez à ce que vous voulez que vos clients ressentent lorsqu'ils vous rencontrent. Comment voulez-vous réagir lorsque les choses tournent mal? Comment votre façon d'offrir le service contribue-t-elle à votre professionnalisme juridique?
-
-
-

Pendant votre AIT

Ces pratiques et exercices de réflexion sont conçus pour vous appuyer tout au long de votre AIT.

Apprentissage continu et perfectionnement professionnel

Lors de votre AIT, il est utile d'acquérir des compétences et des connaissances professionnelles qui appuieront votre apprentissage continu et votre perfectionnement professionnel. En réfléchissant régulièrement à vos expériences et en les notant, vous améliorez votre apprentissage. La planification et la reconnaissance des possibilités d'apprentissage sont aussi des outils précieux pour garantir la réussite à long terme dans la pratique du droit.

Notez vos expériences – Pour une façon moins formelle de faire un suivi de votre apprentissage au fil du temps, faites l'exercice du professeur Ted Murray intitulé « Aujourd'hui j'ai appris » (AJA). Comme certaines personnes ont de la difficulté à tenir un journal, une des solutions pour noter son apprentissage et aider à la réflexion est la création d'un « fichier AJA ». Il s'agit simplement de noter par écrit une ou plusieurs choses que vous avez apprises durant votre journée de travail.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 7

L'apprentissage professionnel en tant que processus continu

7. Chaque fois que vous terminez une journée d'AIT, prenez le temps de répondre à ces questions. Examinez le [Modèle d'apprentissage holistique continu des Premières Nations](#). De qui avez-vous appris?
 1. Qu'est-ce que j'ai appris au sujet de la loi ou de la pratique du droit aujourd'hui?
 2. Qu'est-ce que j'ai appris au sujet du travail avec des clients ou des collègues aujourd'hui?

3. Qu'est-ce que j'ai appris au sujet du système juridique ou de l'accès à la justice aujourd'hui?
 4. Qu'est-ce que j'ai appris à mon sujet aujourd'hui?
 5. Qu'est-ce que j'ai appris au sujet de ma collectivité et de la collectivité à laquelle mon client s'identifie?
-
-
-

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 8

Renforcer vos compétences et vos connaissances professionnelles

1. Tenez compte des réponses que vous avez données dans le cadre de la Pratique réflexive n° 1 **Évaluation préalable à l'apprentissage** et la pratique réflexive n° 2, **Possibilités d'apprentissage et développement des compétences**. Avez-vous eu la possibilité d'acquérir ces compétences? Sinon, que pourriez-vous faire pour susciter d'autres possibilités?
 2. Y a-t-il d'autres compétences ou connaissances que vous n'avez peut-être pas identifiées avant votre AIT et que vous souhaiteriez acquérir?
 3. Quelles autres qualités ou valeurs que vous admirez ou souhaitez acquérir avez-vous notées jusqu'à maintenant dans votre AIT?
 4. Quelles expériences de pratique juridique vous donneraient la meilleure possibilité d'acquérir ces qualités?
-
-
-

Supervision

Dans le cadre de votre AIT, il incombe à votre superviseur de surveiller votre travail et de vous guider. Quant à vous, il vous incombe d'informer votre superviseur que vous avez besoin de plus d'informations, de soutien ou d'orientation. Soyez franc avec votre superviseur – demander de l'aide ou des éclaircissements démontre une volonté d'apprendre. Les étudiants peuvent avoir l'impression que parler des difficultés liées à la charge de travail est un signe de faiblesse, mais si vous éprouvez des difficultés, cela peut rapidement devenir un problème d'éthique professionnelle. Parler et poser des questions est important.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 9

Tirer le meilleur parti de la rétroaction

Cet exercice vous permet de réfléchir au processus de rétroaction et à la détermination de stratégies pour tirer le meilleur parti de la supervision.⁶ Faites appel à ce tableau lorsque vous êtes supervisé et déterminez comment vous souhaitez l'utiliser. Remplissez-le chaque fois que vous rencontrez votre superviseur. Croyez-vous que la supervision fait partie intégrante de votre perfectionnement professionnel?

Rétroaction reçue	Oui	Non
Ai-je écouté la rétroaction avec un esprit ouvert?		
Ai-je pris des notes sur lesquelles je pourrais réfléchir plus tard pour améliorer mon travail?		
Ai-je interrompu la rétroaction?		
Ai-je gardé mon calme?		
Ai-je eu l'impression de devoir me défendre?		
Ai-je résumé au superviseur ce que j'ai entendu pour m'assurer que j'avais bien compris?		
Ai-je trouvé la rétroaction utile? Dans la négative, ai-je demandé des précisions?		
Ai-je demandé des suggestions pour améliorer ma façon de faire?		
Ai-je dit que je voulais apprendre et obtenir de la rétroaction régulièrement?		
En cas de désaccord avec la rétroaction, ai-je soulevé le problème et demandé que l'on commente la situation?		
Ai-je agi de façon professionnelle?		
Le superviseur a-t-il agi d'une manière que je juge professionnelle?		

Réfléchissez enfin à ce que vous avez appris lors de cette séance de rétroaction. Quelles sont les mesures que vous devez prendre?

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 10

Apprendre des erreurs

Apprendre de ses réussites et de ses erreurs est un élément important de l'apprentissage expérientiel. Vous pourrez ainsi mieux comprendre ce que signifie le professionnalisme et l'excellence en pratique. Cet exercice vous aidera à améliorer votre façon de réagir lorsque des difficultés se présentent. Utilisez-le aussi pour apprendre de vos réussites!

1. Notez par écrit une expérience où quelque chose a mal tourné ou ne s'est pas déroulé aussi bien que vous l'espériez.

2. En réfléchissant à cette expérience, essayez de déterminer ce qui a vraiment mal tourné et ce qui vous a dérangé. Quelles sont les choses que vous avez faites qui n'ont pas répondu à vos attentes (ou à celles de votre client ou superviseur)?
 3. Que pourriez-vous faire différemment dans une situation semblable à l'avenir? Essayez de réfléchir à ce qui a mal tourné et tentez une nouvelle approche.
 4. Qu'avez-vous retenu de cet événement?
-
-
-

Accès à la justice et travail dans les collectivités

Lors de votre AIT, il se peut que vous soyez confronté à de nombreux enjeux relatifs à l'accès à la justice. Il peut s'agir d'interventions auprès de clients marginalisés ou de collectivités éloignées. Il est important d'être sensible aux enjeux relatifs à l'accès à la justice.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 11

Être vraiment utile pour les clients

Vous craignez peut-être de ne pas pouvoir offrir le meilleur service aux clients en raison de votre inexpérience ou de votre manque de connaissances. Beaucoup de gens comprennent le rôle des étudiants en droit et voient la valeur de leur travail, mais d'autres préféreraient un « vrai » avocat. Être vraiment utile pour les clients est une question complexe, mais importante.⁷

1. Comment allez-vous gérer votre rôle d'étudiant en droit dans le cadre de votre AIT? Que ferez-vous si votre rôle est remis en question en raison de votre âge ou de votre statut d'étudiant? Pourquoi les clients pourraient-ils poser des questions sur votre expérience? Comment allez-vous répondre à ces questions?
 2. Quelle valeur un étudiant en droit peut-il apporter à une collectivité, en particulier du point de vue de l'accès à la justice? Comment pourriez-vous maximiser votre capacité à apprendre et à offrir un soutien important aux clients et aux collectivités?
-
-
-

Conseils sur l'entretien avec des clients vulnérables

(Ces conseils ne conviennent pas nécessairement à tous les clients, mais il est important de les examiner.)

- Réfléchissez à l'environnement dans lequel se déroule l'entretien. Favorise-t-il une discussion franche et ouverte? Est-il trop bureaucratique ou peu chaleureux?
- Avez-vous besoin d'un interprète? Le client a-t-il besoin de mesures d'adaptation en raison d'une incapacité?
- Ajustez vos attentes en ce qui concerne la manière de raconter les faits et la pertinence des propos. Soyez prêt à examiner vos propres préjugés et à poser des questions pour offrir un meilleur service. Écoutez.
- Expliquez la différence entre vous en tant qu'avocat/étudiant en droit et d'autres intervenants (travailleurs sociaux, police, juges, etc.).
- Expliquez votre devoir de confidentialité en langage simple.
- Si vous devez poser des questions délicates, expliquez pourquoi vous avez besoin de ces informations et comment elles seront utilisées.
- Établissez clairement les prochaines étapes et notez-les par écrit ou avec des images.
- De nombreux clients ont besoin de visites régulières, même en l'absence de nouvelles informations.
- Faites des entretiens plus courts.
- Demandez à votre client ce que l'on pourrait faire pour qu'il se sente plus à l'aise.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 12

Développement de la compétence culturelle

Pensez aux collectivités avec lesquelles vous avez travaillé pendant votre AIT. Il existe sans doute des façons de faire et d'être qui ne sont pas les mêmes que les vôtres. Le classisme, la colonisation, la pauvreté ou le racisme ont peut-être fait partie de l'histoire de ces collectivités et conduit au développement d'une forte résilience pour survivre. Bon nombre de ces façons de faire et d'être sont implicites. Cet exercice de pratique réflexive examine comment faire preuve de sensibilité à l'égard d'un éventail d'expériences et développer une compétence culturelle. Pour commencer, réfléchissez à votre propre identité et reconnaissez les préjugés et les points de vue qui pourraient vous influencer dans votre pratique (se reporter à la pratique réflexive n° 1 **Évaluation préalable à l'apprentissage** et la pratique réflexive n° 4 **Prendre conscience de vos attitudes et préjugés**). (Il est important de rester constamment attentif à vos propres postulats culturels et à comment ils peuvent être source de mauvaise interprétation ou de malentendus.) Vous pourriez aussi rechercher par vous-même l'histoire de la collectivité en répondant aux questions ci-dessous.

1. Quelles sont les principales difficultés auxquelles la collectivité a été confrontée?
 2. Comment a-t-elle survécu ?
 3. Qui/quelles sont les sources de résilience dans la collectivité?
 4. Quelle pourrait être la relation de votre client avec la/les collectivité(s)?
 5. Comment l'histoire communautaire pourrait-elle avoir une incidence sur les clients et les collectivités avec lesquelles vous travaillez?
 6. Quelles sont les voix que l'on n'entend pas dans la collectivité?
-
-
-

Bien-être

La pratique du droit est difficile et il se peut que vous soyez confronté à des clients vivant des situations pénibles. La complexité des problèmes juridiques des clients, l'iniquité des situations dans lesquelles ils se trouvent, la charge émotionnelle, l'insuffisance des recours judiciaires ou des lois injustes peuvent vous ébranler.⁸ La fatigue de compassion (émotions négatives que vous ressentez lorsque vous aidez ou soutenez d'autres personnes ayant subi un traumatisme) et le traumatisme indirect (atteintes à vos croyances fondamentales au sujet du monde découlant de l'exposition répétée à du matériel traumatique) sont deux problèmes qui peuvent survenir pendant votre AIT, en particulier si vous travaillez avec des clients marginalisés. Maintenir votre bien-être durant votre AIT est important pour votre santé (physique, émotionnelle et mentale) et pour la mise en place de pratiques que vous garderez toute votre vie. N'oubliez pas que les manquements à l'éthique dans la pratique du droit sont souvent liés aux dépressions en lien avec le bien-être.⁹ La réflexion sur votre pratique peut vraiment vous aider.

Les étudiants travaillant avec la professeure Sarah Buhler ont réfléchi aux difficultés qu'ils ont éprouvées durant leur stage clinique. On peut lire ci-dessous leurs réflexions sur la pratique et la réflexion critique, ainsi que sur la collectivité.

Debbie observe ce qui suit : « La première chose la plus difficile était d'avoir des clients qui se trouvaient dans une situation où leur problème juridique pouvait être résolu, mais que tous leurs autres problèmes pressants pouvaient attendre. En tant qu'observatrice extérieure, je crains que les autres forces à l'œuvre dans leur vie ne les affectent négativement ou qu'elles soient tout simplement si préjudiciables que même si le problème légal se règle, le reste sera encore très difficile à gérer. »

... Carol souligne que l'une des choses que son expérience clinique lui a enseignées est que « les problèmes systémiques sont beaucoup plus importants que ceux relatifs au droit et aux avocats »... Jason indique que pendant le programme d'enseignement clinique du droit, « on comprend rapidement que les institutions et les processus juridiques existants ne répondent pas nécessairement aux besoins des personnes pauvres et marginalisées ». ¹⁰

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 13

Identifier ses émotions

Une partie de la préparation au bien-être consiste à connaître vos propres déclencheurs et à élaborer des stratégies pour vous protéger. Lorsque vous pouvez évaluer rapidement vos sentiments, vous pouvez prendre des mesures pour reconnaître et gérer vos réactions émotionnelles. Si vous n'êtes pas prudent, vos émotions peuvent avoir un impact sur votre professionnalisme et sur votre capacité à résoudre le problème qui se présente. La conscience des émotions est aussi primordiale dans la pratique professionnelle.

Vous trouverez ci-dessous un outil pour vous aider à identifier rapidement vos sentiments : « Pas content/Triste/Content/Craintif ». Si vous n'êtes pas certain, décrivez la situation (les réponses ci-dessous sont des exemples), choisissez les émotions que vous ressentez et dites pourquoi vous pourriez vous sentir ainsi. ¹¹

Situation	Pas content 🙄	Triste 😞	Content 😊	Craintif 😨
Mon client ne s'est pas présenté (encore une fois).	Le client n'a pas de respect pour moi ou pour mon temps!	Je me sens mal de ne pas pouvoir aider cette cliente rapidement parce que je n'ai pas ses documents.	J'ai beaucoup d'autres choses à faire, donc je suis plutôt content que le client ne soit pas venu.	J'espère que le client va bien. Il a de graves problèmes de toxicomanie et a déjà fait des tentatives de suicide.
J'ai dû dire à un autre demandeur d'asile qu'il n'y a aucune chance qu'il puisse rester au Canada.	J'ai honte de mon gouvernement et de ses politiques. Aussi bien démissionner... À quoi ça sert?	Mon client est une personne si gentille et si intelligente... mais sans avenir au Canada. Je me sens responsable de laisser tomber tant de gens et je suis triste de ne pas pouvoir faire quoi que ce soit à ce sujet.		La situation de mon client est tellement précaire et dangereuse. Ce ne sont pas vraiment des conditions sécuritaires. Qu'advient-il des réfugiés alors que leur propre gouvernement ne les protège pas?
J'ai travaillé très fort sur un accord de séparation et mon client s'est maintenant remis dans une mauvaise situation.	Tout ça pour rien!	Je me sens tellement triste pour les enfants. Ils ont besoin d'un nouveau départ.		Et si leurs disputes deviennent plus violentes? Dois-je essayer d'intervenir avant que quelque chose de terrible ne se produise?
L'ex-conjoint de mon client a appelé pour me dire que mon client avait abusé des enfants.	Je suis en colère parce que ça ne peut pas être vrai. Mais si c'était vrai? Cela veut dire que mon client me ment. Et qu'en est-il des enfants?	Je ne sais pas comment je pourrai aider ce client. Ce sera une bataille difficile.	Je suis heureux d'avoir été préparé par mon superviseur pour traiter son appel de façon professionnelle. Je viens d'écrire ce qu'il a dit, puis j'ai parlé à mon superviseur des prochaines étapes.	Quelle est mon obligation de divulgation? Puis-je avoir des ennuis si je ne dis rien? Que se passe-t-il si mon client ou son ex est violent?

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 14

La respiration consciente

La respiration consciente constitue un outil utile et accessible pour atteindre le bien-être. Elle peut calmer votre système nerveux, accroître la concentration, créer un espace de réflexion et réduire le stress.

Cela peut se faire en position assise, debout ou couchée. Idéalement, votre corps devrait être le plus confortable possible. Essayez de vous éloigner des autres. Fermez les yeux et détendez vos épaules et les muscles du visage. Respirez par le nez en comptant jusqu'à quatre, puis expirez en comptant aussi jusqu'à quatre. Vous pouvez compter vers l'avant, puis vers l'arrière, d'un à quatre, puis de quatre à un. Faites-le aussi lentement que vous le pouvez pendant quelques minutes. Essayez de respirer profondément de manière à ce que votre estomac se soulève et retombe. Des pensées vous viendront peut-être à l'esprit, ce qui est parfaitement naturel. Lorsque vous le remarquez, recentrez-vous sur votre respiration.

Essayez de pratiquer la respiration consciente tout au long de la journée, en particulier lorsque vous êtes confronté à une situation difficile.

Déontologie et responsabilités professionnelles – Bâtir votre identité professionnelle

Vous avez sans doute suivi des cours de déontologie et de responsabilité professionnelle pendant vos études en droit. Les avocats doivent respecter le code de déontologie de leur barreau et s'acquitter de leurs responsabilités éthiques et professionnelles. Les codes de déontologie établissent les exigences légales de la pratique dont il faut tenir compte lorsque des enjeux d'ordre éthique se présentent. Toutefois, les dilemmes éthiques et moraux sont contextuels et exigent donc que l'on fasse preuve d'un solide jugement personnel. Vous devez connaître votre code de déontologie. Certains barreaux proposent des services de conseil sur les enjeux éthiques liés à la pratique du droit.¹² Prendre le temps de réfléchir à vos décisions éthiques renforcera votre capacité à faire preuve d'un jugement éthique approprié. Bien entendu, vous devriez toujours discuter avec votre supérieur immédiat des enjeux éthiques particuliers en lien avec votre AIT.

L'identité professionnelle d'un avocat se fonde sur une théorie de la pratique bâtie sur leurs habitudes et leurs croyances à propos de ce qu'il faut pour être un bon avocat. La compréhension de soi, mais aussi la compréhension des différents concepts de pratique et l'image de soi sont des facteurs importants. À mesure que vous bâtissez votre expérience pratique et que vos compétences et connaissances professionnelles se renforcent, votre identité professionnelle commence à prendre forme. Vos identités personnelles et professionnelles seront bien entendu toujours intimement liées!

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 15

Faire face à un dilemme éthique

Lorsque vous êtes confronté à un dilemme éthique, référez-vous à ce qui suit pour établir rapidement la situation et vous aider à décider de ce qu'il faut faire. Vous pratiquez sans doute sous la supervision d'un avocat titulaire d'un permis et c'est pourquoi il faut discuter directement avec lui

de tout dilemme éthique.

- Un signal d’alarme s’est-il déclenché? Vous sentez-vous mal à l’aise? Est-ce que quelque chose vous fait hésiter?
- Y a-t-il une loi, une politique ou une règle à ce sujet?
- Que se passera-t-il si quelqu’un s’en aperçoit? Pouvez-vous justifier vos décisions si elles sont contestées?¹³

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 16

Professionalisme, comportement professionnel et modèles de pratique

Le « professionnalisme » est souvent cité comme un aspect important de la profession d’avocat, mais ce terme peut porter à confusion tant il comporte souvent de nombreuses significations implicites. Le terme peut se rapporter à la façon dont une personne se comporte (p. ex., son étiquette, son attitude ou sa conduite au travail). Votre employeur ou votre superviseur aura probablement des attentes au sujet de la tenue vestimentaire et du comportement, ainsi que des lignes directrices et des protocoles concernant les interactions avec les clients. L’intégrité professionnelle et l’honnêteté sont essentielles. Ces attentes ne sont pas toujours écrites noir sur blanc et des différences existent parfois entre les politiques officielles et les pratiques organisationnelles réelles.

7. Réfléchir à votre identité et à votre pratique peut vous aider à analyser vos propres attentes et à déterminer si elles correspondent à la culture et aux attentes de votre milieu de travail. Examinez les [différents modèles de pratique](#) et réfléchissez à votre environnement de travail. Il n’est pas rare de se sentir mal à l’aise dans son environnement et reconnaître ces sentiments peut s’avérer utile. Répondez aux questions suivantes.

1. Quelles sont les politiques mises en place dans votre milieu de travail? Qu’attend-on de vous sur le plan vestimentaire et comportemental? Comment cela concorde-t-il avec la culture d’entreprise?
2. Que pensez-vous de ces politiques et de cette culture? (Croyez-vous qu’elles sont appropriées?) Vous sentez-vous obligé de vous y conformer? Pensez-vous qu’elles sont nécessaires? Contredisent-elles vos propres croyances?
3. De quelle façon les politiques et la culture de votre milieu de travail correspondent-elles grosso modo à votre identité personnelle et professionnelle?

Les étudiants en droit peuvent jouer des rôles divers. Ils travaillent en général sous la supervision d'un avocat titulaire d'un permis. Cela signifie qu'en fin de compte, c'est votre superviseur qui assume la responsabilité de votre travail. Il n'est pas toujours facile de définir les rôles et les limites éthiques, surtout lorsque vous êtes témoin d'une injustice ou que vous êtes impliqué dans la situation. Il est possible que vous soyez confronté à des dilemmes éthiques importants pendant votre AIT. Parlez-en à votre superviseur ou, si cela n'est pas possible, avec votre barreau ou la personne responsable du soutien pédagogique.

Fin de votre AIT : récapitulation

L'apprentissage intégré au travail est très utile pour le développement personnel et professionnel. Vous souhaitez peut-être faire appel à votre superviseur ou vos superviseurs comme référence pour vos futurs postes. Vous pouvez aussi refaire du bénévolat ou travailler pour le même organisme à l'avenir. C'est pourquoi il est utile de réfléchir à ce que vous avez appris de cette expérience afin de comprendre l'importance de votre apprentissage et d'être en mesure d'en parler aux autres.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 17

Apprendre de votre expérience

Passez en revue les notes que vous avez prises pendant votre AIT. Pendant votre lecture, dressez une liste des choses que vous avez apprises tout au long de votre expérience. Quelles sont les choses que vous auriez souhaité connaître avant de commencer? Quelle expérience vous a le plus marqué et pourquoi?

Cela vous sera utile pour votre développement personnel et pour créer un plan de perfectionnement professionnel. Si vous n'êtes pas satisfait de votre AIT, dites-vous que c'est peut-être une façon de déterminer ce que vous ne souhaitez pas dans votre future pratique. Prenez le temps de réfléchir à ce que vous n'avez pas aimé dans votre AIT. S'agissait-il d'un problème de manque de compétences ou de connaissances? Peut-être que cela ne correspondait pas à vos valeurs? Le problème venait-il de vous ou était-il causé par l'environnement? Quels aspects de l'environnement de travail ou du travail lui-même ne vous ont rien apporté? Quelles leçons avez-vous tirées? Quelles pourraient être les prochaines étapes?

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 18

Introspection et qualité de la réflexion

Votre AIT et les exercices du Guide ont probablement transformé vos compétences en introspection. Réfléchissez aux réponses que vous avez données aux exercices avant de commencer votre AIT, puis vers la fin de celui-ci.

Votre capacité d'évaluer votre propre rendement a-t-elle changé? Votre capacité d'observation et d'écoute a-t-elle changé? Votre façon de rendre compte de vos expériences a-t-elle changé? Avez-vous reconnu un plus grand nombre ou une plus grande variété de réactions émotionnelles? Avez-vous pu mesurer les répercussions de vos expériences? Au lieu de simplement pouvoir décrire vos expériences, pouvez-vous maintenant mener une réflexion critique à leur égard? Êtes-vous devenu plus sensible à l'injustice ou aux lacunes entourant la justice pour tous? Comment pourriez-vous poursuivre et améliorer votre réflexion?

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 19

Amélioration et apprentissage continu

Maintenant que vous avez passé en revue vos notes et réfléchi à votre AIT, demandez-vous quelles sont les compétences qui vous manquent ou que vous devez améliorer, les connaissances que vous devez acquérir et les valeurs que vous souhaitez adopter. Déterminez au moins un élément dans chacune des catégories. Ce type de réflexion sur la pratique, les connaissances et ses propres pensées vous aidera à renforcer votre perfectionnement professionnel et à orienter votre apprentissage continu, deux éléments essentiels du professionnalisme juridique.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 20

Préparation pour votre prochaine entrevue

L'un des moyens de réfléchir à son apprentissage professionnel consiste à rédiger sa propre lettre de recommandation.¹⁴ Il s'agit d'une tâche étonnamment simple qui vous oblige à énoncer ce que vous avez appris, à discuter du travail que vous avez accompli et à la façon dont vous l'avez fait. Lorsque vous sollicitez un autre poste dans le domaine juridique, soyez prêt à discuter de ce que vous avez appris de cette expérience.

Notez par écrit vos idées dès maintenant afin que vous puissiez les consulter plus tard. Pensez aussi à bâtir un portfolio que vous pourrez utiliser tout au long de votre carrière pour donner des exemples de votre travail professionnel.

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 21

Repensez à ce qui fait un bon avocat

Revenez à la pratique réflexive n° 5, **Bâtir votre identité professionnelle**.

1. Comment avez-vous mis en pratique ces qualités lors de votre expérience de pratique juridique?
2. Quelle expérience de pratique juridique vous donnerait la meilleure occasion de renforcer davantage ces qualités?
3. Quelles mesures pouvez-vous prendre pour trouver votre prochain stage de pratique juridique?
4. Votre compréhension de ce qui fait un bon avocat a-t-elle changé?

PRATIQUE RÉFLEXIVE N° 22
Enjeux liés à l'accès à la justice

Revenez à la pratique réflexive n° 3, **Accès à la justice et sources de savoir et de pouvoir** et la pratique réflexive n° 4, **Prendre conscience de vos attitudes et préjugés**. Qu'avez-vous appris au sujet de l'accès à la justice et de la pratique du droit? Ces connaissances pourraient-elles améliorer ou nuancer votre expérience? Vous sentez-vous différent maintenant et, si oui, de quelle manière? Qu'avez-vous appris au sujet du rôle des avocats dans les luttes pour l'accès à la justice? Votre compréhension de la loi et de la pratique du droit a-t-elle changé? Quelles mesures pourriez-vous prendre pour faire connaître votre engagement envers l'accès à la justice?

Conclusion

Félicitations! Vous avez terminé votre AIT et entamé par ailleurs une pratique réflexive. Ce sont vos premiers pas vers l'excellence permanente dans votre pratique du droit. Ce Guide vous a montré des méthodes pour renforcer votre réflexion. La pratique réflexive vous permettra d'être plus efficace dans vos apprentissages dans le cadre de vos expériences professionnelles. Vous serez aussi plus autonome et plus résilient. L'autonomie, l'autocritique, l'introspection et la persévérance sont un gage de réussite à long terme dans la pratique du droit. Le fait d'être capable de réflexion critique renforce votre identité professionnelle tout en vous aidant à reconnaître et à gérer les enjeux éthiques, dont les préjugés inconscients et les lacunes dans l'accès égal à la justice. Ce Guide permet aussi de réfléchir à comment les gens vivent leur expérience face à la loi et s'ils comprennent et sont en mesure de protéger leurs droits.

Nous espérons que votre utilisation du Guide vous a conduit à prendre des mesures pour comprendre votre responsabilité professionnelle en matière d'accès à la justice et vous engager de manière plus éclairée dans ce combat. Cette sensibilisation à l'accès à la justice vous sera utile tout au long de votre carrière en tant que professionnel juridique, que ce soit pour pratiquer le droit, élaborer des politiques, exploiter une entreprise, travailler dans un organisme sans but lucratif, devenir parent ou changer complètement de carrière. Les occasions d'améliorer l'accès à la justice ne manquent pas!

Conservez ce Cahier afin que vous puissiez le consulter à nouveau. Lorsque vous entamerez votre prochaine expérience de pratique juridique, utilisez un nouveau Cahier et remplissez-le tout au long de votre stage. Vous pouvez continuer à perfectionner vos compétences et à réfléchir à votre pratique tout au long de votre carrière. La pratique réflexive peut vous aider à vous améliorer dans tout ce que vous choisissez de faire.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur le présent Guide en écrivant à equaljustice@cba.org à l'Association du Barreau canadien.

Notes et ressources additionnelles

- ¹ Rapport du Projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario, Roy McMurtry (président), [À l'écoute de l'Ontario](#) (Toronto : Comité directeur du Projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario, 2010).
- ² Association du Barreau canadien, *Atteindre l'égalité devant la justice : une invitation à l'imagination et à l'action* (novembre 2013), disponible [en ligne](#). Voir aussi les documents de l'ABC intitulés [Promouvoir la prévention en matière de santé juridique](#), [Bilans de santé juridique](#) et [Normes de services d'aide juridique](#).
- ³ Bien que beaucoup d'études sur la pratique réflexive soient purement théoriques, certaines démontrent son efficacité dans plusieurs domaines – se reporter à Karen Mann, Jill Gordon et Anna MacLeod, « Reflective Practice in Health Professions Education: A Systematic Review » (2009) 14 *Advances in Health Sciences Education* 595; Thomas Hyde et James Jenkins « Recall for words as a function of semantic, graphic, and syntactic orienting tasks » (1969) 12 *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 471; et Victoria Marsick et Karen Watkins, *Informal and Incidental Learning in the Workplace* (New York: Routledge, 1990).
- ⁴ On attribue souvent à Aristote dans son traité *De l'âme* la métaphore de la table rase (tabula rasa) ou de la tablette vierge. John Locke dans *Essai sur l'entendement humain* développe ce concept de la table rase, sans plaider en faveur de méthodes d'apprentissage passives. Quoiqu'il en soit, il est désormais largement admis que les étudiants – en particulier les apprenants adultes – apportent beaucoup à l'apprentissage et qu'il est important de reconnaître l'importance de l'apprentissage pour en tirer parti.
- ⁵ Voici d'autres tests de préjugés implicites qui pourraient vous intéresser : (1) Exercice « Yeux bleus/Yeux bruns » – Cet exercice a été mis au point en réponse à l'assassinat de Martin Luther King Jr. Conçu par Jane Elliott, il consiste à classer les gens en individus inférieurs ou supérieurs en fonction uniquement de la couleur de leurs yeux. Visitez cette page (en anglais) comportant des liens vers du [matériel didactique](#); (2) « Chitling Test of Intelligence » : développé par Adrian Dove, ce test remet en question les notions traditionnelles de « savoir » et d'« intelligence ». Répondez aux 15 questions de ce court jeu-questionnaire [ici](#). (3) « Stroop Test » : ce test nous aide à comprendre notre « attention dirigée », un mécanisme cognitif utilisé pour gérer nos pensées en inhibant une réponse par rapport à une autre. Le test des préjugés implicites utilise cette même notion. Le test Stroop, disponible [en ligne](#), comporte cinq niveaux de difficulté.
- ⁶ Pour de plus amples renseignements, reportez-vous aux travaux du professeur Jeff Giddings intitulés « Effective Law Student Supervision Project » (Université Griffiths, Queensland du Sud-Est, Australie) https://altf.org/wp-content/uploads/2016/08/Giddings-J_NTF_Report_2015.pdf.
- ⁷ Lire par exemple Shelley Gavigan, « Twenty-Five Years of Dynamic Tension: The Parkdale Community Legal Services Experience » (1997) 35:3 *Osgoode Hall Law Journal* 443, qui remet en cause l'apprentissage fait « sur le dos » des clients et des collectivités alors que ces

dernières méritent un aussi bon service que les clients fortunés.

- ⁸ Le bien-être est aussi un enjeu pour l'accès à la justice. Lynne Jenkins, de la Barbra Schlifer Legal Clinic soutient que [traduction] « la réticence des étudiants à représenter des clients traumatisés peut créer une pénurie encore plus grande de juristes dans certains domaines et avoir une incidence sur l'accès à la justice pour les personnes qui ont vécu un événement traumatisant. » Lire M. Lynne Jenkins, « Teaching Law Students: Lessening the Potential Effects of Vicarious Trauma » (2013) 37:1 Manitoba Law Journal 300.
- ⁹ Bien qu'il y ait une attention accrue au bien-être dans la pratique du droit, des problèmes majeurs persistent à l'échelle individuelle, institutionnelle et systémique. Il n'est pas rare que des manquements à l'éthique dans la pratique du droit soient liés à des dépressions en lien avec le bien-être, particulièrement dans le cas des traumatismes indirects. Lire par exemple *LSUC v Gardiner* et *LSUC v Chernoff*, cités dans Donald Murray et Johnette Royer, « Vicarious Traumatization: The Corrosive Consequences of Law Practice for Criminal Justice and Family Law Practitioners » (Document présenté à la division du Nunavut d'ABC, 10 mai 2008).
- ¹⁰ Sarah Buhler, « I Am Not a Caped Crusader: Clinical Legal Education and Professional Identity Formation » (2016) 49:1 UBC L Rev 105.
- ¹¹ Vous pouvez mesurer à la fois votre satisfaction de compassion (le bien-être que vous éprouvez en aidant ou en soutenant d'autres personnes qui ont subi un traumatisme) et votre fatigue de compassion (les émotions négatives que vous éprouvez en aidant ou en soutenant d'autres personnes qui ont subi un traumatisme) en faisant une [évaluation](#) offerte sur le site Web de l'École de service social de l'Université de Buffalo.
- ¹² Voir, par exemple, le Service d'assistance en gestion de la pratique du Barreau de l'Ontario disponible [en ligne](#).
- ¹³ Pour en savoir plus, lire Mary C. Gentle, *Giving Voice to Values: How to Speak your Mind When You Know What's Right* (Yale University Press, 2010). Vous pouvez aussi visionner la vidéo suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=Xqf1lj0Jdco>
- ¹⁴ Il s'agit d'un exercice élaboré par Geraldine Sadoway, ancienne avocate des Services juridiques de Parkdale et experte en droit international des droits de la personne, présenté à la conférence ACECD/ACPD de 2017. À la fin de leur stage, le professeur Sadoway demande aux étudiants de rédiger leurs propres références professionnelles.